



Les monuments d'Ounnefer, fils de Djedbastetiouefânk, contemporain de Nectanébo Ier

Ivan Guermeur

► To cite this version:

Ivan Guermeur. Les monuments d'Ounnefer, fils de Djedbastetiouefânk, contemporain de Nectanébo Ier. Frédéric Servajean; Isabelle Régen. Verba Manent. Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks par ses collègues et amis., 2 (1), Université Paul-Valéry Montpellier III, pp.177-199, 2009, Cahiers Égypte Nilotique et Méditerranéenne, 2102-6637. hal-01179328

HAL Id: hal-01179328

<https://hal.science/hal-01179328>

Submitted on 22 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CEN_iM 2

Cahiers «Égypte Nilotique et Méditerranéenne»

Verba manent

Recueil d'études dédiées à Dimitri MEEKS

Textes réunis et édités par Isabelle Régen et Frédéric Servajean



Université Paul Valéry (Montpellier III) – CNRS
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »
Équipe « Égypte Nilotique et Méditerranéenne »

Cahiers de l'ENiM (*CENiM*) 2

Verba manent

Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks
par ses collègues et amis

Textes réunis et édités
par
Isabelle Régen et Frédéric Servajean

*

Montpellier, 2009

Table des matières

Volume 1

Avant-Propos	I
Bibliographie de Dimitri Meeks	III
Hartwig Altenmüller Acht Fragmente von Mumienbinden der Tascheritentnaret aus Abusir el Meleq .	1
Sydney H. Aufrère Les alphabets dits « égyptiens » et « cophtes » de Fournier le Jeune (1766) et la « guerre des polices » au XVIII ^e siècle. En marge de la redécouverte de l'écriture hiéroglyphique	29
Ladislav Bareš A case of proofreading in Ancient Egypt?	51
Edward Brovarski Gardiner Sign List Aa 31	57
Vivienne Gae Callender A Magical Amulet, with a Life Insurance Policy	63
Laurent Coulon Les épithètes autobiographiques formées sur <i>skm</i>	71
Didier Devauchelle et Ghislaine Widmer Un brouillon de requête au stratège (Ostrakon Ifao Edfou D 632)	83
Khaled El-Enany À propos de quelques emplois de <i>stp.n-X</i> dans les cartouches royaux	99
Åke Engsheden Un Mendésien en Dalécarlie (Statue ZAE 74 de la collection Zorn)	113
Marguerite Erroux-Morfin Du lait-blanc à l'orgeat de souchet	125
Christine Favard-Meeks Les couronnes d'Andjéty et le temple de Behbeit el-Hagara	137
Luc Gabolde « “L'horizon d'Aton”, exactement ? »	145

Marc Gabolde	
Égyptien <i>šdh</i> , grec οινόμελι et μέλιτιτης latin <i>mulsum</i> , grec d'Égypte στόγμα : la même ivresse ?	159
François Gaudard	
Le P. Berlin 8278 et ses fragments. Un « nouveau » texte démotique comprenant des noms de lettres	165
Jean-Claude Grenier	
Parthénios ?	171
Ivan Guermeur	
Les monuments d'Ounnefer, fils de Djedbastetiouefânk, contemporain de Nectanébo I ^{er}	177
Nadine Guilhou	
Une variante graphique dans la pyramide de Téti, formule 688	201
Ben Haring	
Requests from the Greatest Gods. The Right Doorjamb of Sennedjem's Burial Chamber	207
Antoine Hermary	
Samos et l'Égypte au VI ^e s. av. J.-C. Le témoignage d'un petit sphinx en bronze	219

Volume 2

Anthony Leahy	
A mysterious fragment and a monumental hinge. Necho II and Psammetichus II once again	227
Christian Leblanc	
Nehy, prince et premier rapporteur du roi. Deux nouveaux documents relatifs au vice-roi de Nubie, sous le règne de Thoutmosis III	241
Guy Lecuyot	
Quelques vases Bès sortis des sables de Saqqâra	253
Christian Leitz	
Thot als Ichneumon in der Unterwelt. Der Hymnus im Grab des Amonmose (TT 373)	265
Geoffrey T. Martin	
Protecting Pharaoh. Three Unpublished Magical Figures	277
Bernard Mathieu	
Le « Livre de Nout » du chancelier Ânou. « Nouvelles » versions de Textes des Pyramides	295
Jean-Pierre Pätznick	
Encore et toujours l'Horus « Nâr-mer » ? Vers une nouvelle approche de la lecture et de l'interprétation de ce nom d'Horus	307

Patrice Pomey	
Vers un renouveau des études de nautique égyptienne	325
Lilian Postel	
Quand réapparaît la forme <i>ms(w).n</i> ? Réflexions sur la formule de filiation maternelle à la fin du Moyen Empire	331
Joachim Friedrich Quack	
Ein Fragment einer Liste mit Naturerscheinungen. Papyrus Berlin 23055	355
Stephen Quirke	
Contexts for the Lahun Lists	363
Isabelle Régen	
À propos du sens de <i>qrs</i> « enterrer »	387
Alessandro Roccati	
Un'iscrizione „firmata“ della XXVI dinastia	401
Frédéric Servajean	
Des poissons, des babouins et des crocodiles	405
Christophe Thiers	
Les « quatre Ka » du démiurge (à Tôd)	425
Michel Valloggia	
Un compendium tardif du Livre des Morts	439
Pierre Zignani	
Une culture sismique dans l'architecture des pharaons. De Djéser à la période gréco-romaine	455

Les monuments d'Ounnefer, fils de Djedbastetiouefânkh, contemporain de Nectanébo I^{er}*

Ivan Guermeur

« Il n'y a pas de route royale pour la science et ceux-là seulement ont la chance d'arriver à ses sommets lumineux qui ne craignent pas de se fatiguer à gravir ses sentiers escarpés. » K. Marx, *Lettre à Maurice Lachâtre*, le 18 mars 1872.

O UNNEFER, fils de Djedbastetiouefânkh, contemporain de Nectanébo I^{er}, est connu par un nombre significatif de monuments¹, outre une importante statue conservée à Alexandrie (doc. 1), la tête d'une autre aujourd'hui à Baltimore (doc. 2) et un ouchebti se trouvant à Côme (doc. 3), on pourra également lui attribuer deux autres documents : une empreinte de sceau découverte par Petrie à Memphis (doc. 4) et une statue conservée à Turin (doc. 5). Un sixième monument complète le dossier : il s'agit d'une statue agenouillée vue en 1957 par H. Wild chez l'antiquaire Samedà, au Caire². Les éventuels liens de parenté qu'il aurait pu avoir avec Ânkh-Routy³, actif sous le règne de Nectanébo I^{er}, dont le sarcophage a été mis au jour par Petrie à Hawara⁴, sont difficiles à déterminer, s'ils sont bien contemporains et si tous les deux ont pour père un prophète de Neith dénommé Djedbastetiouefânkh⁵, en revanche, les noms de leurs mères divergent⁶. Avant d'évoquer plus avant la carrière d'Onnôphris, voyons les monuments qui lui appartiennent.

* Il m'est agréable de remercier ici Richard A. Fazzini, Edna Russmann et Edward Bleiberg qui ont amplement facilité mon travail dans le *Corpus of Late Egyptian Sculpture* de B.V. Bothmer, aujourd'hui conservé à New York au Brooklyn Museum of Art ; Mme Eleni Vassilika, Directrice du Musée égyptien de Turin qui m'a permis de publier ici la statue Turin 3028 ainsi que MM. Philippe Collombert et Laurent Coulon, M^{mes} Waltraut Guglielmi et Sandra Lippert, M. Joachim Friedrich Quack et M^{me} Christiane Zivie-Coche pour leurs suggestions et remarques.

¹ RAMADAN EL-SAYED, *La déesse Neith de Saïs*, BdE 86, Le Caire, 1982, p. 452 ; M. ZECCHI, *Prosopografia dei sacerdoti del Fayyum. Dall'Antico Regno al IV secolo a.C.*, ASCE 4, Imola, 1999, p. 71-72, n° 293.

² H. WILD, « Quatre statuettes privées du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse », BIFAO 69, 1971, p. 109, n° 8.

³ M. ZECCHI, *op. cit.*, p. 41-42, n° 189.

⁴ Hawara, Biahmu and Arsinoe, Londres, 1899, p. 22, pl. II-III.

⁵ Pour le père d'Ânk-Routy, cf. M. ZECCHI, *op. cit.*, p. 49, n° 221 et *infra* n. g, pour celui d'Onnôphris.

⁶ La mère d'Ânk-Routy s'appelle *Tj-šrj.t-pj-jm* : M. ZECCHI, *op. cit.*, p. 78, n° 312, celle d'Onnôphris, *Šd.t* : *infra*, n. i.

Doc. 1 — La statue Alexandrie 20959 (pl. I-II)

Cette statue naophore fragmentaire en granitoïde gris sombre, fortement poli, mesure 47,2 cm de hauteur, pour une largeur moyenne de 23,8 cm. Elle figure Onnôphris, vêtu d'un long manteau, portant un naos reposant sur un support. Ses mains sont placées de chaque côté de la chapelle ; celle-ci est fortement abîmée, on y distingue une divinité masculine, figurée en haut-relief, dont le visage, hélas, est arasé. On y reconnaît toutefois un dieu zoomorphe, les deux pans de la perruque, encore visibles, étant caractéristiques⁷. La statue qui avait été réutilisée, peut-être dans une maçonnerie, est tronquée : les pieds et toute la partie au-dessus des coudes manquent. Le côté gauche de la statue a été retaillé, on y a creusé deux cavités rectangulaires.

Textes :

1) Sur le devant, sous le socle de la statue que porte Onnôphris, trois colonnes.



(1) *mr sš hn(r)t wr Wnn-nfr dd=f twɜ.n(=i) tw nb=i* (2) *mī dī-k wɜd kɜ=i m pr=k r' nb n wɜ=i r=k dt* (3) *mī hsj mn.t(w) hr tp-tɜ hr šsp sn(.w) m dbɜw hrw iht (hr) hɜwt*

« Le directeur des scribes du grand enclos^(a), Ounnefer, il dit : ‘je t’élève^(b) mon maître étant donné que^(c) tu rends florissant mon *ka*, dans ta demeure, quotidiennement^(d), sans que je m’éloigne de toi, éternellement ; dans la mesure où je suis un bienheureux^(e) établi sur terre (= vivant)^(f), recevant des pains d’offrande en récompense^(g), le jour des offrandes (sur) l’autel^(h)’ ».

(a) *Mr sš hn(r)t wr* ; l’écriture de *sš* avec un  se retrouve sur l’appui dorsal du monument, mais aussi sur l’ouchebti du personnage, conservé à Côme (*infra* doc. B) ; elle est attestée ailleurs, notamment sur un sarcophage, plus ou moins contemporain, au nom de Tadipakem, fille de Pachérytaihet⁸. Quant à la lecture *mr* de , elle est établie depuis longtemps⁹. Dans les exemples répertoriés aux époques récentes, les signes  et , conventionnels, sont souvent remplacés par un  ou un ¹⁰. Les *hnrt* sont des institutions qui apparaissent au Moyen Empire, sortes « d’enclos », liés à l’utilisation d’une main d’œuvre servile, de manière ponctuelle, dans un système de corvée ; la nature de cette contrainte semble avoir sensiblement évolué entre le début du Moyen Empire et la fin de cette période, sans doute moins militarisée dans la seconde phase¹¹. Après la XVII^e Dynastie, il semble que la *hnrt wrt* tombe quelque peu

⁷ L’origine fayoumique du personnage suggère d’y reconnaître Sobek, Osiris paraissant exclu. Toutefois, le monument a pu être déposé dans le sanctuaire d’une autre divinité, hors du Fayoum.

⁸ G. LEFEBVRE, « Un couvercle de sarcophage de Tounah », *ASAE* 23, 1923, p. 233.

⁹ *Wb* II, 388¹¹.

¹⁰ GARDINER, *EG*³, p. 452 ; St. QUIRKE, « State and Labour in the Middle Kingdom. A Reconsideration of the Term *hnrt* », *RdE* 39, 1988, p. 102, n. 63.

¹¹ *Id.*, *op. cit.*, p. 83-106 ; *id.*, *Titles and Bureaux of Egypt 1850-1700*, Londres, 2004, p. 94-95 ; W. GRAJETSKI, *Die höchsten Beamten der ägyptischen Zentralverwaltung zur Zeit des Mittleren*

en désuétude¹², on la voit réapparaître, à travers les titulatures, à l'époque libyenne¹³ et se maintenir jusqu'à l'époque ptolémaïque¹⁴. Les emplois liés aux *hnrwt* et plus particulièrement à la *hnrwt wrt*, clef de voûte du système au Moyen Empire, sont bureaucratiques (scribes, directeurs, etc.)¹⁵ ; le « directeur des scribes du grand enclos » était donc le plus haut responsable de cette institution ; d'après le papyrus démotique Carlsberg 23, le *mr sh hnt wr* occupait une place de premier ordre dans la hiérarchie : S. Lippert, « *ḥṣṣy statt tb-m-mš* », ZÄS 130, 2003, p. 93-94, n. 55. Si on a nié que les *hnrwt* furent au Moyen Empire, au sens strict, des prisons ou des bagnes, en préférant y voir des enclos liés à l'organisation de la corvée¹⁶, il n'en demeure pas moins qu'aux époques plus récentes, elles s'apparentaient fortement à des prisons, où l'on pouvait, comme ici, gérer des *rmt-hnr.wt ntj(w) (i)nt(.w)*, c'est-à-dire, des « prisonniers mis aux fers »¹⁷. St. Quirke a montré¹⁸ que le terme *hnrwt* apparaissait pour la première fois dans des textes évoquant la guerre qui opposa la dynastie héracléopolitaine à ses concurrents de Thèbes, et qu'il pouvait, au début de la XII^e Dynastie, désigner des enclos défensifs à caractère militaire. On ne manquera pas de comparer, *mutatis mutandis*, cette situation politique à celle troublée qui vit le chef militaire Nectanébo accéder au trône et auquel Onnôphris proclame sa loyauté et dont il se vante d'être un familier (cf. *infra* col. 3). On ne peut exclure que ces « camps » aient pu servir pour reléguer d'éventuels opposants¹⁹.

(b) La forme substantivée passive²⁰ *twj.n.tw nb=i* me paraît moins probable. Onnôphris décrit ici le geste qu'il accomplit en portant une chapelle dans laquelle se trouve une statue du dieu qu'il honore²¹, dont l'identité n'est pas déterminée²² ; on comparera avec Panémérit de Tanis, qui évoque également sur un de ses monuments les divinités qu'il porte sur les mains : *Ḥmn Hr Dḥwtj ntr.w ipn ntj k3.tw hr 'wjz* « Amon, Horus et Thot, ces dieux qui se dressent sur ses mains »²³.

(c) Pour le sens causal de la préposition-conjonction *mī* : M. Malaise, J. Winand, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, AegLeod 6, Liège, 1999, § 230, 947 ; Å. Engsheden, *La*

Reiches : *Prosopographie, Titel und Titelreihen, Achet Schriften zur Ägyptologie* A/2, Berlin, 2003, p. 158-163.

¹² La simple *hnrwt* semble continuer à exister pendant le Nouvel Empire, mais le terme sera peu à peu remplacé par *itḥ* « prison » : G.P.F. VAN DEN BOORN, *The Duties of the Vizier*, Londres, 1988, p. 125-128.

¹³ Notamment sur l'édifice d'Osorkon II à Boubastis : St. QUIRKE, *op. cit.*, p. 102, n. 62 ; Ed. NAVILLE, *The Festival-Hall of Osorkon II in the Great Temple of Bubastis*, ExcMem 10, Londres, 1892, pl. XXV, n° VI.

¹⁴ St. QUIRKE, *RdE* 39, 1988, p. 102, n. 62-63 ; O. PERDU, « Le 'directeur des scribes du conseil' », *RdE* 49, 1998, p. 176, n. 8. Le titre est attesté en démotique (*mr sh hnt wr*) dans un manuscrit tebtunite du II^e siècle av. J.-C. : J. TAIT, « A Demotic List of Temple Court Occupations : P. Carlsberg 23 », dans H.-J. Thissen, K.-Th. Zauzich (éd.), *Grammata Demotika. Festschrift für Erich Lüddeckens zum 15. Juni 1983*, Würzburg, 1984, p. 215, 223 ; S. LIPPERT, *op. cit.*, p. 93-94, n. 55.

¹⁵ St. QUIRKE, *op. cit.*, p. 100-101.

¹⁶ *Ibid.*, p. 101-102.

¹⁷ Cf. *infra* n. (n).

¹⁸ *Loc. cit.*

¹⁹ À ce propos, K. ZIBELIUS-CHEN, « Politische Opposition im Alten Ägypten », SÄK 17, 1990, p. 339-360, plus particulièrement p. 355-357 ; R. MÜLLER-WOLLERMANN, *Vergehen und Strafen. Zur Sanktionierung abweichenden Verhaltens im alten Ägypten*, ProbÄg 21, Leyde, 2004, p. 62-63.

²⁰ M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, AegLeod 6, Liège, 1999, § 673, 688 ; K. JANSEN-WINKELN, *Spätmittelägyptische Grammatik der Texte der 3. Zwischenzeit*, ÄAT 34, Wiesbaden, § 508, 695, 696 ; Å. ENGSHEDEEN, *La reconstruction du verbe en égyptien de tradition 400-30 av. J.-C.*, USE 3, Uppsala, 2003, p. 336-338.

²¹ Wb V, 250².

²² Dans la suite du texte, à la colonne 2 de l'appui dorsal, on évoque Rê et à la colonne 3, c'est une déesse qui est interpellée, vraisemblablement Neith : *infra*, n. (u).

²³ Chr. ZIVIE-COCHE, « Les statues de Panemerit, prince de Tanis sous le règne de Ptolémée Aulète », dans Ph. Brissaud, Chr. Zivie-Coche (éd.), *Tanis. Travaux récents sur le Tell Sâh el-Hagar* 2, Paris, 2000, p. 377.

reconstruction du verbe en égyptien de tradition 400-30 av. J.-C., *USE* 3, Uppsala, 2003, p. 150-151.

(d) Cette écriture de *r' nb*, avec le signe $\cup$ superfétatoire, est déjà relevée par le Wb II, 402⁵.

(e) Ce passage est délicat à interpréter. Je suggère de lire les signes ainsi : 𓆎 pour *h* ²⁴, 𓆏 pour *s* et 𓆐 , pour *i*. Pour le sens de cet adjectif : Wb III, 157¹.

(f) *Mn* est écrit au moyen d'un signe qui s'apparente beaucoup à un 𓆑 , quoique plus ramassé ; il ne saurait être confondu avec le brûle-encens (𓆒) qui figure un peu plus bas. L'infixe *t(w)* est écrit au moyen du pain 𓆓 .

(g) *dbw* peut se construire avec *m* : Wb V, 559¹¹⁻¹⁴ ; P. Wilson, *PtolLex*, p. 1231. L'emploi d'un *t* là où on attend l'habituel signe 𓆔 s'explique très bien phonétiquement : la confusion entre *t* et *d* étant déjà attestée au Nouvel Empire ²⁵. Par ailleurs, en démotique, où la consonne *t* n'existe plus ²⁶, le mot s'écrit *tbj* ²⁷, qui devient ⲧⲟⲩⲉ en copte ²⁸.

(h) *Hrw iht (hr) hwt* « le jour des offrandes sur l'autel », attesté depuis le Nouvel Empire, est le nom attribué au 5^e jour du mois lunaire ²⁹ : Wb III, 226¹⁹⁻²⁰ ; Brugsch, *Thes.* I, 46 ; R.A. Parker, *The Calendars of Ancient Egypt*, SAOC 26, Chicago, 1950, § 36, n° 5 ; Fr. Labrique, « L'escorte de la lune sur la porte d'Évergète à Karnak », dans R. Gundlach, M. Rochholz (éd.), *4. Ägyptologische Tempeltagung, ÄAT* 33/2, Wiesbaden, 1998, p. 91-92.

Sur l'appui dorsal, trois colonnes incomplètes, tronquées dans leur partie supérieure et inférieure (↕).



(1) [...] 𓆕 𓆖 𓆗 𓆘 𓆙 𓆚 𓆛 𓆜 𓆝 𓆞 𓆟 𓆠 𓆡 𓆢 𓆣 𓆤 𓆥 𓆦 𓆧 𓆨 𓆩 𓆪 𓆫 𓆬 𓆭 𓆮 𓆯 𓆰 𓆱 𓆲 𓆳 𓆴 𓆵 𓆶 𓆷 𓆸 𓆹 𓆺 𓆻 𓆼 𓆽 𓆾 𓆿 𓇀 𓇁 𓇂 𓇃 𓇄 𓇅 𓇆 𓇇 𓇈 𓇉 𓇊 𓇋 𓇌 𓇍 𓇎 𓇏 𓇐 𓇑 𓇒 𓇓 𓇔 𓇕 𓇖 𓇗 𓇘 𓇙 𓇚 𓇛 𓇜 𓇝 𓇞 𓇟 𓇠 𓇡 𓇢 𓇣 𓇤 𓇥 𓇦 𓇧 𓇨 𓇩 𓇪 𓇫 𓇬 𓇭 𓇮 𓇯 𓇰 𓇱 𓇲 𓇳 𓇴 𓇵 𓇶 𓇷 𓇸 𓇹 𓇺 𓇻 𓇼 𓇽 𓇾 𓇿 𓈀 𓈁 𓈂 𓈃 𓈄 𓈅 𓈆 𓈇 𓈈 𓈉 𓈊 𓈋 𓈌 𓈍 𓈎 𓈏 𓈐 𓈑 𓈒 𓈓 𓈔 𓈕 𓈖 𓈗 𓈘 𓈙 𓈚 𓈛 𓈜 𓈝 𓈞 𓈟 𓈠 𓈡 𓈢 𓈣 𓈤 𓈥 𓈦 𓈧 𓈨 𓈩 𓈪 𓈫 𓈬 𓈭 𓈮 𓈯 𓈰 𓈱 𓈲 𓈳 𓈴 𓈵 𓈶 𓈷 𓈸 𓈹 𓈺 𓈻 𓈼 𓈽 𓈾 𓈿 𓉀 𓉁 𓉂 𓉃 𓉄 𓉅 𓉆 𓉇 𓉈 𓉉 𓉊 𓉋 𓉌 𓉍 𓉎 𓉏 𓉐 𓉑 𓉒 𓉓 𓉔 𓉕 𓉖 𓉗 𓉘 𓉙 𓉚 𓉛 𓉜 𓉝 𓉞 𓉟 𓉠 𓉡 𓉢 𓉣 𓉤 𓉥 𓉦 𓉧 𓉨 𓉩 𓉪 𓉫 𓉬 𓉭 𓉮 𓉯 𓉰 𓉱 𓉲 𓉳 𓉴 𓉵 𓉶 𓉷 𓉸 𓉹 𓉺 𓉻 𓉼 𓉽 𓉾 𓉿 𓊀 𓊁 𓊂 𓊃 𓊄 𓊅 𓊆 𓊇 𓊈 𓊉 𓊊 𓊋 𓊌 𓊍 𓊎 𓊏 𓊐 𓊑 𓊒 𓊓 𓊔 𓊕 𓊖 𓊗 𓊘 𓊙 𓊚 𓊛 𓊜 𓊝 𓊞 𓊟 𓊠 𓊡 𓊢 𓊣 𓊤 𓊥 𓊦 𓊧 𓊨 𓊩 𓊪 𓊫 𓊬 𓊭 𓊮 𓊯 𓊰 𓊱 𓊲 𓊳 𓊴 𓊵 𓊶 𓊷 𓊸 𓊹 𓊺 𓊻 𓊼 𓊽 𓊾 𓊿 𓋀 𓋁 𓋂 𓋃 𓋄 𓋅 𓋆 𓋇 𓋈 𓋉 𓋊 𓋋 𓋌 𓋍 𓋎 𓋏 𓋐 𓋑 𓋒 𓋓 𓋔 𓋕 𓋖 𓋗 𓋘 𓋙 𓋚 𓋛 𓋜 𓋝 𓋞 𓋟 𓋠 𓋡 𓋢 𓋣 𓋤 𓋥 𓋦 𓋧 𓋨 𓋩 𓋪 𓋫 𓋬 𓋭 𓋮 𓋯 𓋰 𓋱 𓋲 𓋳 𓋴 𓋵 𓋶 𓋷 𓋸 𓋹 𓋺 𓋻 𓋼 𓋽 𓋾 𓋿 𓌀 𓌁 𓌂 𓌃 𓌄 𓌅 𓌆 𓌇 𓌈 𓌉 𓌊 𓌋 𓌌 𓌍 𓌎 𓌏 𓌐 𓌑 𓌒 𓌓 𓌔 𓌕 𓌖 𓌗 𓌘 𓌙 𓌚 𓌛 𓌜 𓌝 𓌞 𓌟 𓌠 𓌡 𓌢 𓌣 𓌤 𓌥 𓌦 𓌧 𓌨 𓌩 𓌪 𓌫 𓌬 𓌭 𓌮 𓌯 𓌰 𓌱 𓌲 𓌳 𓌴 𓌵 𓌶 𓌷 𓌸 𓌹 𓌺 𓌻 𓌼 𓌽 𓌾 𓌿 𓍀 𓍁 𓍂 𓍃 𓍄 𓍅 𓍆 𓍇 𓍈 𓍉 𓍊 𓍋 𓍌 𓍍 𓍎 𓍏 𓍐 𓍑 𓍒 𓍓 𓍔 𓍕 𓍖 𓍗 𓍘 𓍙 𓍚 𓍛 𓍜 𓍝 𓍞 𓍟 𓍠 𓍡 𓍢 𓍣 𓍤 𓍥 𓍦 𓍧 𓍨 𓍩 𓍪 𓍫 𓍬 𓍭 𓍮 𓍯 𓍰 𓍱 𓍲 𓍳 𓍴 𓍵 𓍶 𓍷 𓍸 𓍹 𓍺 𓍻 𓍼 𓍽 𓍾 𓍿 𓎀 𓎁 𓎂 𓎃 𓎄 𓎅 𓎆 𓎇 𓎈 𓎉 𓎊 𓎋 𓎌 𓎍 𓎎 𓎏 𓎐 𓎑 𓎒 𓎓 𓎔 𓎕 𓎖 𓎗 𓎘 𓎙 𓎚 𓎛 𓎜 𓎝 𓎞 𓎟 𓎠 𓎡 𓎢 𓎣 𓎤 𓎥 𓎦 𓎧 𓎨 𓎩 𓎪 𓎫 𓎬 𓎭 𓎮 𓎯 𓎰 𓎱 𓎲 𓎳 𓎴 𓎵 𓎶 𓎷 𓎸 𓎹 𓎺 𓎻 𓎼 𓎽 𓎾 𓎿 𓏀 𓏁 𓏂 𓏃 𓏄 𓏅 𓏆 𓏇 𓏈 𓏉 𓏊 𓏋 𓏌 𓏍 𓏎 𓏏 𓏐 𓏑 𓏒 𓏓 𓏔 𓏕 𓏖 𓏗 𓏘 𓏙 𓏚 𓏛 𓏜 𓏝 𓏞 𓏟 𓏠 𓏡 𓏢 𓏣 𓏤 𓏥 𓏦 𓏧 𓏨 𓏩 𓏪 𓏫 𓏬 𓏭 𓏮 𓏯 𓏰 𓏱 𓏲 𓏳 𓏴 𓏵 𓏶 𓏷 𓏸 𓏹 𓏺 𓏻 𓏼 𓏽 𓏾 𓏿 𓐀 𓐁 𓐂 𓐃 𓐄 𓐅 𓐆 𓐇 𓐈 𓐉 𓐊 𓐋 𓐌 𓐍 𓐎 𓐏 𓐐 𓐑 𓐒 𓐓 𓐔 𓐕 𓐖 𓐗 𓐘 𓐙 𓐚 𓐛 𓐜 𓐝 𓐞 𓐟 𓐠 𓐡 𓐢 𓐣 𓐤 𓐥 𓐦 𓐧 𓐨 𓐩 𓐪 𓐫 𓐬 𓐭 𓐮 𓐯 𓐰 𓐱 𓐲 𓐳 𓐴 𓐵 𓐶 𓐷 𓐸 𓐹 𓐺 𓐻 𓐼 𓐽 𓐾 𓐿 𓑀 𓑁 𓑂 𓑃 𓑄 𓑅 𓑆 𓑇 𓑈 𓑉 𓑊 𓑋 𓑌 𓑍 𓑎 𓑏 𓑐 𓑑 𓑒 𓑓 𓑔 𓑕 𓑖 𓑗 𓑘 𓑙 𓑚 𓑛 𓑜 𓑝 𓑞 𓑟 𓑠 𓑡 𓑢 𓑣 𓑤 𓑥 𓑦 𓑧 𓑨 𓑩 𓑪 𓑫 𓑬 𓑭 𓑮 𓑯 𓑰 𓑱 𓑲 𓑳 𓑴 𓑵 𓑶 𓑷 𓑸 𓑹 𓑺 𓑻 𓑼 𓑽 𓑾 𓑿 𓒀 𓒁 𓒂 𓒃 𓒄 𓒅 𓒆 𓒇 𓒈 𓒉 𓒊 𓒋 𓒌 𓒍 𓒎 𓒏 𓒐 𓒑 𓒒 𓒓 𓒔 𓒕 𓒖 𓒗 𓒘 𓒙 𓒚 𓒛 𓒜 𓒝 𓒞 𓒟 𓒠 𓒡 𓒢 𓒣 𓒤 𓒥 𓒦 𓒧 𓒨 𓒩 𓒪 𓒫 𓒬 𓒭 𓒮 𓒯 𓒰 𓒱 𓒲 𓒳 𓒴 𓒵 𓒶 𓒷 𓒸 𓒹 𓒺 𓒻 𓒼 𓒽 𓒾 𓒿 𓓀 𓓁 𓓂 𓓃 𓓄 𓓅 𓓆 𓓇 𓓈 𓓉 𓓊 𓓋 𓓌 𓓍 𓓎 𓓏 𓓐 𓓑 𓓒 𓓓 𓓔 𓓕 𓓖 𓓗 𓓘 𓓙 𓓚 𓓛 𓓜 𓓝 𓓞 𓓟 𓓠 𓓡 𓓢 𓓣 𓓤 𓓥 𓓦 𓓧 𓓨 𓓩 𓓪 𓓫 𓓬 𓓭 𓓮 𓓯 𓓰 𓓱 𓓲 𓓳 𓓴 𓓵 𓓶 𓓷 𓓸 𓓹 𓓺 𓓻 𓓼 𓓽 𓓾 𓓿 𓔀 𓔁 𓔂 𓔃 𓔄 𓔅 𓔆 𓔇 𓔈 𓔉 𓔊 𓔋 𓔌 𓔍 𓔎 𓔏 𓔐 𓔑 𓔒 𓔓 𓔔 𓔕 𓔖 𓔗 𓔘 𓔙 𓔚 𓔛 𓔜 𓔝 𓔞 𓔟 𓔠 𓔡 𓔢 𓔣 𓔤 𓔥 𓔦 𓔧 𓔨 𓔩 𓔪 𓔫 𓔬 𓔭 𓔮 𓔯 𓔰 𓔱 𓔲 𓔳 𓔴 𓔵

(d) *Wh'* (Wb I, 348³-349¹⁵) et *sḥ* (Wb IV, 116²-117⁵) sont deux synonymes signifiant « délier, libérer » ; *ntt* (Wb II, 367⁹⁻¹⁰) désigne un « lien », une « corde ». *Wh'* *ntt* « délier la corde » est une expression que l'on trouve employée dans différents contextes : profane, pour vanter « celui qui délie la corde de celui qui étouffe »³¹ ou plus généralement religieux, comme dans le papyrus magique I 343+345 de Leyde, « mes liens seront déliés par Horus »³² ou le chapitre XXIII du LdM, « formule pour l'ouverture de la bouche », qui proclame : « les liens de ma bouche seront déliés par le dieu de ma ville ». L'alternance de *wh'* et de *sḥ* rappelle, quant à elle, un des textes magiques de protection du médecin par lequel débute le papyrus Ebers³³ ou le début du Papyrus de la confirmation du pouvoir royal au Nouvel An³⁴. Cet usage concomitant de *wh'* et de *sḥ* fait également écho au triomphe du mort devant le tribunal et à sa libération des liens qui l'entravaient. C'est ainsi qu'on en trouve le récit dans le spell 691 des

³⁴ pBrooklyn 47.218.50, 1,4-5 : J.-CL. GOYON, *Confirmation du pouvoir royal au nouvel an [Brooklyn Museum Papyrus 47.218.50]*, BdE 52, Le Caire, 1972, p. 53. Je dois cette référence à l'amitié de Joachim Quack qui prépare une nouvelle édition de ce texte.

Textes des Sarcophages (qui correspond au chapitre LXXI du LdM)³⁵ ; l'idée de triomphe en justice paraît être celle qui est exprimée ici, comme l'expression qui suit semble le confirmer (cf. n. [e]).

'nh comme désignation d'un lien, utilisé notamment pour entraver des prisonniers, est connu³⁶, on le trouve notamment employé dans la stèle du bannissement (Louvre C 256) où à la l. 23, les *rmt.w* 'nh.w ne sont pas des « gens vivants » comme cela avait été interprété³⁷, mais des « gens attachés »³⁸ ; l'expression qualifie donc la bouche, dont on réclame la délivrance, comme au chapitre XXIII du LdM. On ne saurait, bien entendu, exclure une lecture *wh' ntt sfh(.w) r 'nh hw(j)* « la corde est déliée, délivrée pour que vive le protégé », même si celle-ci, dans ce contexte me paraît moins probable : en effet, les verbes *wh'* et *sfh* paraissent construits de façon parallèle.

(e) šw m btwz, l'expression est connue³⁹ ; šw m signifie couramment « exempt de » ou « dépourvu de »⁴⁰ ; le mot *btw* (dem. *btw/btj* ; copte ⲃⲟⲩⲉ) a le sens de « crime », ou « d'outrepassement »⁴¹, notamment du point de vue judiciaire⁴². C'est, par exemple, l'inexistence de ces *btw.w* que proclament, à l'endroit du mort, Thot et les dieux de l'Ogdoade hermopolitaine dans les scènes de psychostasie⁴³. L'ensemble de ce passage, depuis l'affirmation de la fidélité au dieu jusqu'à la proclamation de l'absence de tout crime imputable à Onnôphris, en passant par son exigence d'être délivré de tous liens, a la connotation judiciaire en contexte funéraire de la justification du défunt. Même si ici cet aspect *post-mortem* semble absent, Onnôphris n'étant pas désigné comme tel, il s'agit sans doute pour lui de proclamer, d'une manière peu commune, sa haute moralité et donc de prétendre aux avantages y afférents.

(f) À propos de ce titre, cf. *supra* texte 1, n. a.

(g) Ranke, *PN I*, 410⁸ ; E. Lüddeckens (éd.), *DemNb I*, 1364. Ce nom est relativement courant dans le Fayoum⁴⁴, aussi M. Zecchi, *Prosopografia dei sacerdoti del Fayyum. Dall'Antico Regno al IV secolo a.C.*, ASCE 4, Imola, 1999, p. 48-49, recense-t-il plusieurs homonymes contemporains de Nectanébo I^{er} (n^{os} 219, 220, 222, 223). Tous portent le titre de prophète ou de prophète de Neith mais en l'absence de la mention de leur descendance, aucun ne peut être assurément identifié au père d'Onnôphris. Il faut aussi évoquer le cas de la statue de la Walters Art Gallery n^o 22.145 (Baltimore)⁴⁵. Celle-ci appartient à un homme figuré âgé, dont on a suggéré de lire le nom Djed[bastetioefânkh] et donné le Fayoum pour origine⁴⁶. Le monument avait d'abord été daté de la XXVI^e Dynastie⁴⁷, datation qui, sur de simples critères

³⁵ RAMADAN EL-SAYED, « Les rôles attribués à la déesse Neith dans certains textes des cercueils », *Or* 43, 1974, p. 289 ; Th. BARDINET, *op. cit.*, p. 45, n. 2.

³⁶ W. WESTENDORF, « Beiträge aus und zu den medizinischen Texten », *ZÄS* 92, 1966, p. 153 ; W. VYICHL, « Die ägyptische Bezeichnung für den 'Kriegsgefangenen' (*sqr 'nh*) », *GM* 2, 1972, p. 43-45.

³⁷ J. VON BECKERATH, « Die 'Stele der Verbannten' im Museum des Louvre », *RdE* 20, 1968, p. 14 et p. 26.

³⁸ R. MÜLLER-WOLLERMANN, *op. cit.*, p. 63, n. 192.

³⁹ *Wb I*, 484⁷.

⁴⁰ J. JANSSEN, *De traditioneele egyptische autobiografie vóór het Nieuwe Rijk*, Leyde, 1946, vol. I, p. 165-167 ; II, p. 205-207.

⁴¹ D. MEEKS, « Pureté et purification en Égypte », *Supplément au Dictionnaire de la Bible IX*, 1979, col. 433.

⁴² J.F. BORGHOOTS, « Monthu and Matrimonial Squabbles », *RdE* 33, 1981, p. 15-16, n. k.

⁴³ J. YOYOTTE, « Le jugement des morts dans l'Égypte ancienne », *SourOr* 4, Paris, 1961, p. 47-48.

⁴⁴ B.V. BOTHMER *et al.*, *Egyptian Sculpture of the Late Period*, New York, 1960, p. 27.

⁴⁵ G. STEINDORFF, *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery*, Baltimore, 1946, p. 51, n^o 152, pl. XXVI, CXIII ; B.V. BOTHMER *et al.*, *op. cit.*, p. 26-27, pl. 21, fig. 48-49 ; J.A. JOSEPHSON, « Egyptian Sculpture of the Late Period Revisited », *JARCE* 34, 1997, p. 7-8 ; M. ZECCHI, *op. cit.*, p. 73, n^o 298.

⁴⁶ B.V. BOTHMER *et al.*, *loc. cit.*

⁴⁷ *Loc. cit.*

stylistiques, a récemment été remise en cause⁴⁸, pour l'assigner au IV^e siècle av. J.-C. Le personnage porte les titres de *hm-ntr Nt hm-ntr Bstt hwt it-s*, « prophète de Neith, prophète de Bastet, qui protège son père⁴⁹ ». Donc, en admettant la restitution du nom, l'origine proposée et la nouvelle datation, on peut le voir également figurer sur la liste des prétendants à la paternité d'Onnôphris.

(h) Épithète de Neith, qui dans le Fayoum, en tant que mère de Sobek, occupait une place prééminente : Chr. Leitz (éd.), *LGG V*, p. 434, s.v. « *Hryt-ib-Tj-S* » ; A. Gutbub, *Les textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo I*, *BdE* 47, Le Caire, 1973, p. 482-483, n. q et r ; Ramadan El-Sayed, *La déesse Neith de Saïs*, *BdE* 86, Le Caire, 1982, p. 41-42 ; M. Zecchi, *Geografia religiosa del Fayyum. Dalle origini al IV secolo a.C.*, *ASCE* 7, Imola, 2001, p. 76-78.

(i) Ce nom propre est à lui seul une évocation du Fayoum tant les liens qui unissent la divinité à cette région sont importants : Chr. Leitz (éd.), *LGG VII*, 155, s.v. *Šdt* ; A. Gutbub, *op. cit.*, p. 482, n. o ; H. Beinlich, *Das Buch vom Fayum*, *ÄgAbh* 51, Wiesbaden, 1991, particulièrement l. 133-139. Ce nom propre est attesté à la même époque à Hawara : Ranke, *PN I*, 331²³ ; II, 319²², 391 ; H.D. Schneider, *Shabtis*, *CNMAL II*, Leyde, 1977, p. 191, 205 ; M. Zecchi, *Hieroglyphic Inscriptions from the Fayyum*, Imola, 2006, p. 64 sq.

(j) Seul le deuxième membre de la conjonction *m-ntj* ou *hr-ntj*, « étant donné que » ou « parce que », est encore lisible ; l'expression vient en conclusion des souhaits d'Onnôphris en introduisant une complétive objet à valeur causale ; celle-ci sert de justification au bien-fondé des requêtes qu'il a émises : O. Perdu, « Hommage d'une princesse saïte à son précepteur », *BIFAO* 106, 2006, p. 221, n. r.

(k) Il s'agit d'un *topos* du genre autobiographique : *Wb IV*, 51¹³ ; G. Lefebvre, *Le tombeau de Pétoisiris II*, n^{os} 6, l. 2 ; 8, l. 1. 2 ; 126, l. 3, Le Caire, 1923 ; vol. I, p. 114-115, Le Caire, 1924 ; O. Perdu, « Socle d'une statue de Neshor à Abydos », *RdE* 43, 1992, p. 156, n. l.

(l) Même si l'oiseau représenté ne s'apparente pas aux représentations les plus classiques du cormoran *ḳ* (particulièrement au niveau du cou), je propose néanmoins cette lecture, étant donné la fréquence de cette expression dans les autobiographies, notamment dans ce contexte : J.J. Clère, « *ḳ-ib* 'honnête, loyal' », *BIFAO* 89, 1989, p. 67-71, où l'on verra en particulier p. 70 l'exemple du sarcophage Caire CG 29310, ou de Djéfaïhâpy⁵⁰, chez qui impartialité et honnêteté sont associées.

(m) La négation d'une quelconque partialité est un *topos* des textes exaltant les qualités des êtres, qu'ils soient dieux, rois ou simples mortels : E. Otto, *Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit*, *ProbÄg* 2, Leyde, 1954, p. 76 ; id., *Gott und Mensch nach den ägyptischen Tempelinschriften der griechisch-römischen Zeit*, *AHAW*, 1964, Heidelberg, 1964, p. 138-139 ; Ramadan el-Sayed, « Deux statues inédites du Musée du Caire », *BIFAO* 84, 1984, p. 140, n. o ; K. Jansen-Winkel, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, *ÄAT* 8, Wiesbaden, 1985, vol. 2, p. 375 ; id., *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, *ÄAT* 45, Wiesbaden, 2001, p. 408, l. 10 ; H. De Meulenaere, « Trois membres d'une famille sacerdotale thébaine », *CdE* 68, 1993, p. 53, n. g. ; G. Vittmann, *op. cit.*, p. 45, 62, 71, 140.

(n) Tel que, sans déterminatif, ce groupe de signes semble être un *hapax legomenon*, ne paraissant pas pouvoir être rapproché d'homonymes répertoriés⁵¹. Toutefois, D. Meeks⁵² suggère l'existence d'une racine **nt* que l'on retrouve dans plusieurs termes exprimant l'idée d'enfermer, d'enclorre : on a vu le mot *ntt*⁵³ qui désigne une entrave, un lien ; on peut aussi mentionner le verbe *int* qui signifie « mettre aux fers »⁵⁴. Vu le contexte qui évoque des prisonniers et étant donné que la fonction principale d'Onnôphris est d'administrer des centres d'internement, je suggère de comprendre que ce terme qualifie les *rmt-hnr.wt*, les prisonniers,

⁴⁸ J.A. JOSEPHSON, *loc. cit.*

⁴⁹ Chr. Leitz (éd.), *LGG V*, p. 666 s.v. *hwt-it-s*.

⁵⁰ *Urk.* VII, 59¹⁷ et 63⁷.

⁵¹ *Wb II*, 356-357 ; D. MEEKS, « Notes de lexicographie § 8 », *BIFAO* 77, 1977, p. 87-88.

⁵² *Loc. cit.*

⁵³ *Supra*, n. (d).

⁵⁴ J. ZANDEE, *Death as an Enemy*, *SHR V*, Leyde, 1960, p. 125-126.

en employant le pronom déterminatif *ntjw*, et le verbe *int* au participe, d'où ma traduction : « (les prisonniers) mis aux fers ».

(o) *hft* + *sdm.n=f* peut exprimer la coïncidence logique ou chronologique : M. Malaise, J. Winand, *op. cit.*, § 574, 961-962 ; Å. Engsheden, *La reconstitution du verbe en égyptien de tradition 400-30 avant J.-C.*, USE 3, Uppsala, 2003, p. 155.

(p) L'institution des six grands châteaux est établie depuis l'Ancien Empire, la V^e Dynastie plus précisément⁵⁵ ; il s'agit alors d'une haute juridiction judiciaire exécutive ; elle est encore attestée au Moyen Empire⁵⁶ ; au Nouvel Empire⁵⁷, puis se trouve de nouveau mentionnée à partir de la Troisième Période intermédiaire⁵⁸, y compris en contexte funéraire⁵⁹.

(q) Cet emploi particulier au parfait ancien ou pseudoparticipe du verbe *rh*, à l'actif, est bien établi : E. Edel, *Altägyptische Grammatik*, AnOr 34, Rome, 1955, § 588 ; E. Doret, *The Narrative Verbal System of Old and Middle Egyptian*, CahOr 12, Genève, 1986, p. 65, n. 690 (avec références) ; M. Malaise, J. Winand, *op. cit.*, §. 718, 722, 737, 743, 745 ; J. Allen, *Middle Egyptian*, Cambridge, 2001, § 17.8 et à l'époque qui nous occupe : Å. Engsheden, *op. cit.*, p. 224.

(r) *s'nd*⁶⁰ est un causatif formé sur le substantif *'nd* qui signifie « en petit nombre, en quantité réduite »⁶¹, voire « rare »⁶². Dans le cas présent, il s'agit donc de nier (*tm*)⁶³ la réduction d'une quantité, laquelle est définie comme *kmj.n=f* « ce qu'il a conçu, créé »⁶⁴ ; le suffixe *≠f* renvoyant, *a priori*, à Rê, il s'agit donc de signifier que l'on ne diminue pas la création divine. Celle-ci étant notamment constituée par les êtres humains⁶⁵, on peut postuler que, dans ce contexte judiciaire, ce passage tend à nier l'usage généralisé de la peine capitale⁶⁶ (voir également la note [s]).

⁵⁵ N. STRUDWICK, *Administration of Egypt in the Old Kingdom*, Londres, 1985, p. 176-198 ; M. BAUD, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, BdE 126, Le Caire, 1999, p. 286, 292 ; J.-C. MORENO-GARCIA, *Hwt et le milieu rural égyptien du III^e millénaire. Économie, administration et organisation territoriale*, BEPHE SHP 337, Paris, 1999, p. 48-53.

⁵⁶ St. QUIRKE, « The Regular Titles of the Late Middle Kingdom », *RdE* 37, 1986, p. 128, n. 60 ; *id.*, *The Administration of Egypt in the Late Middle Kingdom*, New Malden, 1990, p. 59, 69-70 ; W. GRAJETSKI, *op. cit.*, p. 35, 36, 211, 214, 255. W. Grajetski (*op. cit.*, p. 36) relève que l'existence réelle de ces six maisons n'a pas été démontrée.

⁵⁷ A.H. GARDINER, *The Admonitions of an Egyptian Sage*, Leipzig, 1909, p. 51.

⁵⁸ Wb III, 4¹⁰ ; G. VITTMANN, *Priester und Beamte im Theben der Spätzeit*, BeitrÄg 1, Vienne, 1976, p. 147, n. 8, 154, n. 4, 164 ; D. MEEKS, *Alex* 78.2524 ; K. JANSEN-WINKELN, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, ÄAT 8, Wiesbaden, 1985, p. 209, n. 20.

⁵⁹ M. SMITH, *The Liturgy of Opening the Mouth for Breathing*, Oxford, 1993, p. 54-55.

⁶⁰ Wb IV, 48¹⁻² ; voir l'exemple de l'enseignement de Ptahhotep 64 : *s'nd=k dd bin* « Tu réduiras celui qui parle mal ».

⁶¹ Wb I, 207⁷⁻⁸ ; D. MEEKS, *ALex* 77.0685.

⁶² S. SCHOTT, *Die Schrift der verborgenen Kammer in Königsgräbern der 18. Dynastie*, NAWG 1958/4, Göttingen, 1958, p. 348-350 ; O. PERDU, « Socle d'une statue de Neshor à Abydos », *RdE* 43, 1992, p. 156, n. 1.

⁶³ Å. ENGSHEDEN, *La reconstruction du verbe en égyptien de tradition 400-30 av. J.-C.*, USE 3, Uppsala, 2003, p. 208-210.

⁶⁴ Pour cet usage de la forme relative *kmj.n=f*, comme désignation de la « création », on verra J. OSING, « Die Worte von Heliopolis », dans M. Görg (éd.), *Fontes atque pontes*, ÄAT 5, Wiesbaden, 1983, p. 352, et n. c : *itj n kmj.n=f* « le souverain de ce qu'il a créé » ; J. ZANDEE, *Der Amunhymnus des Papyrus Leiden I 344, verso CNMAL VII*, Leyde, 1992, vol. II, p. 712, n. 36 et p. 715 (avec réf.) ; K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit I. Die 21. Dynastie*, Wiesbaden, 2007, p. 122 : *r s'nh kmj.n=f* « pour faire vivre ce qu'il a créé ».

⁶⁵ On admettra qu'il s'agit des hommes, même si ceux-ci sont généralement « façonnés » (*kd*) : J. ZANDEE, *op. cit.*, p. 71-75 ; voir toutefois G.A. GABALLA, *The Memphite Tomb-Chapel of Mose*, Warminster, 1977, pl. XLIV, l. 1 : *ir ntr.w rmt.w m kmj.n=f* « qui fait les dieux et les hommes selon ce qu'il a conçu. »

⁶⁶ R. MÜLLER-WOLLERMANN, *Vergehen und Strafen. Zur Sanktionierung abweichenden Verhaltens im alten Ägypten*, ProbÄg 21, Leyde, 2004, p. 195-200.

(s) L'usage de *wpw* avec le sens de « sauf, pourtant, si ce n'est »⁶⁷, construit sans *hr*, est bien établi : *Wb* I, 330²² ; D. Meeks, *ALex* 77.0898 ; 78.0938 ; 79.0648 ; J. Osing, *op. cit.*, p. 357, n. z ; R. Hannig, *Ägyptisches Wörterbuch* II, p. 656a.

kmj ib=f litt. « ce que conçoit son cœur » : *Wb* V, 36²⁻³.

Ounnefer proclame agir selon des principes appréciés de Rê et, de ce fait, n'appliquer le châtement suprême que lorsque le dieu le décide, c'est-à-dire le lui demande.

(t) Il paraît difficile de rattacher cette proposition à celle qui précède et comprendre « ce qu'il a créé n'est pas diminué, sauf quand son cœur conçoit toute abomination », il est en effet peu envisageable de considérer que Rê puisse concevoir quelque chose qui inspire une quelconque aversion.

(u) Vu les liens professionnels que la famille d'Onnôphris entretenait avec Neith (son père occupait, comme lui, la charge de *hm Nt* et sa mère était musicienne de Neith, la grande, la mère divine qui réside au Fayoum, cf. *supra* n. h) et vu le contexte fayoumique du document, c'est la déesse féminine que l'on attend ici.

(v) À propos de ce type de déclaration introductive : O. PERDU, « Le monument de Samtoutefnakht à Naples », *RdE* 36, 1985, p. 101, n. a.

(w) La lecture 'r de *𓆎* est bien attestée : *Wb* I, 208¹⁰ et 208⁵⁻⁷, 209³ ; l'écriture *s'r* du verbe *s'r* s'impose dès l'Ancien Empire : *Wb* IV, 32⁹⁻³³¹⁷ ; *s'r* peut signifier « faire un rapport à (*hr*) » : K. SETHE, *Dramatische Texte zu altaegyptischen Mysterienspielen*, UGAÄ 10, Leipzig, 1928, p. 59-60, n.b.

Le signe *𓆎* est assez peu identifiable, très fin, il n'est pratiquement pas évasé dans sa partie inférieure et une légère cassure à sa gauche peut conduire à le confondre avec un *𓆏*, un *𓆐* ou un *𓆑*. Toutefois, les possibilités de lectures offertes par ces signes ne nous semblent guère convaincantes (une écriture de *wḏ.w*, « ordonnances, décrets, ordres »⁶⁸, un temps envisagée, ne paraît guère plausible, il semble difficile d'imaginer qu'Onnôphris puisse demander à Neith de transmettre ses ordres à Rê), tandis que l'expression *s'r mdw* est attestée comme épithète divine : *Wb* II, 180⁷ ; *Urk.* IV, 1192⁹ ; *Deir Chelouit* III, n° 154, l. 5.

(x) Cette écriture de l'auxiliaire *ih*, avec un *𓆎*, est bien connue à l'époque tardive : *Wb* I, 123⁵⁻¹¹ ; on en trouve de multiples exemples chez Pétoisiris⁶⁹. *İh* introduit une proposition séquentielle qui peut, comme ici, exprimer une requête, un souhait⁷⁰ ; elle est la conséquence de l'intercession que Neith doit réaliser auprès de Rê pour Onnôphris.

(y) La houe (*𓆎*) peut avoir, aux époques récentes, la valeur *mī*⁷¹, pour des raisons phonétiques évidentes (*mī* > *ME/MA* ; *mr* > *ME/MEI*) ; elle est ici employée comme préposition-conjonction introduisant une proposition comparative⁷².

(z) Les prières de particuliers exaltant la puissance du souverain et souhaitant que les dieux le maintiennent sur le trône ne sont pas rares, elles sont attestées dès le Moyen Empire ; Georges Posener en a fait l'étude fondamentale⁷³. Elles sont tant des témoignages de loyalisme et de

⁶⁷ *Wb* I, 301¹³⁻²².

⁶⁸ Z. ŽABA, « Deux mots du *Wörterbuch* réunis », *ArOr* 24, 1956, p. 272-275.

⁶⁹ G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétoisiris*, vol. III, Le Caire, 1924, p. 22.

⁷⁰ M. MALAISE, J. WINAND, *op. cit.*, § 420.

⁷¹ *Wb* II, 37 ; O. PERDU, « Socle d'une statue de Neshor à Abydos », *RdE* 43, 1992, p. 156, n. 1.

⁷² M. MALAISE, J. WINAND, *op. cit.*, § 230, 947.

⁷³ *De la divinité du Pharaon*, CSA XV, Paris, 1960, p. 23-35. Il évoque notamment l'hymne à Sésostri III de Kahun, lequel devait être récité à l'occasion de cérémonies particulières (M. COLLIER, St. QUIRKE, *The UCL Lahun Papyri : Religious, Literary, Legal, Mathematical and Medical*, BAR-IS 1209, Oxford, 2004, p. 16-19) ; Sinouhé B 206-214 ; *Urk.* VII, 4⁴⁻⁷ ; *Urk.* IV, 1780¹⁸-1781² ; etc, et, pour l'époque tardive, un exemple topique sur la statue A93 du Louvre. Posener mentionne au passage l'étude de J. BAILLET, *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte*, Blois, 1912, vol. I, p. 380-383 qui, quoique fort ancienne, conserve toute sa justesse. Voir aussi E. OTTO, *Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit*, *ProbÄg* 2, Leyde, 1954, p. 115-117 (qui évoque justement le cas de la statue abydénienne de

reconnaissance que, comme ici, l'expression de la nécessité de demeurer dans la faveur royale ⁷⁴.

Vu les circonstances et le contexte historiques qui permirent à Nectanébo I^{er} d'accéder au pouvoir ⁷⁵, cette prière à Neith pour le maintien du nouveau souverain sur le trône prend un sens plus prégnant, et l'on peut se demander si Onnôphris n'appartenait pas au groupe de notables qui firent le roi. Peu de témoignages dans les sources égyptiennes relatent cet événement, on songe pourtant à celui qu'a laissé Amonhapy de Séma-Béhédet, propriétaire de la statue Caire JE 47291 ⁷⁶. Celui-ci, peut-être le précepteur du futur pharaon, précise en effet : *iw=f m ḥkz n ww=f stn=f m-m wnw.t=f (...) dhn.tw=f r ḥkz n Kmt nswt-bitj (Ḥpr-kz-R') sz R' nb ḥz.w (Nht-nb=f)* « alors qu'il était le prince de sa région, il fut choisi parmi ses pairs (...) il fut élevé à la souveraineté de l'Égypte, roi de Haute et Basse Égypte, seigneur du Double-Pays, Kheperkarê, le fils de Rê, le seigneur des couronnes, Nakhtnebef ».

(α) Les « seigneurs d'Héliopolis » forment un groupe de divinités ⁷⁷ dont le mort souhaite souvent partager le menu ⁷⁸, mais auxquels il peut également vouloir être associé : CT II, 288-289b (= Spruch 154), *wzḥ tp t3 zḥ m hr.t-ntr 'k hr nb.w Ḥwnw pr.t r pt wb3 dw3t* « Demeurer sur la terre, devenir un esprit-akh dans la nécropole, avoir accès aux seigneurs d'Héliopolis, sortir vers le ciel et ouvrir la Douat » ; et suivre les pérégrinations : *htj=k iwḥ n3 nb Ḥwnw* « tu descendras le courant parmi les seigneurs d'Héliopolis. » ⁷⁹ On verra également la prière de l'échanson royal Neferrenpet (Louvre E. 14241) qui réclame, pour son *ba*, la liberté d'aller et de venir et de s'associer aux seigneurs d'Héliopolis ⁸⁰.

(β) Ici, deux interprétations s'offrent à nous : ou bien on considère que *m ḥb* qualifie les « seigneurs d'Héliopolis », comme en *Urk.* IV, 1362 : « les seigneurs d'Héliopolis sont en fête » ⁸¹, et l'on traduira « puisse mon *ba* suivre les seigneurs d'Héliopolis qui sont en fête ». Ou alors, on admet qu'Onnôphris demande la possibilité pour son *ba* de suivre les « seigneurs d'Héliopolis » à l'occasion d'une fête dont le nom n'est pas conservé. Dans ce cas, dans la mesure où les *nb.w-Ḥwnw* peuvent s'identifier aux *Bz.w-(n)-Ḥwnw*, le collège des dieux ancêtres ⁸², plusieurs fêtes qui leur sont consacrées et auxquelles les morts souhaitent s'associer peuvent être mentionnées ⁸³. On pourra, sous toute réserve, à la vue des traces infimes encore

Peftchaouemaouyneith [Louvre A93]). On pourra aussi rapprocher ce thème de la pensée exprimée dans l'*Enseignement loyaliste* : G. POSENER, *L'enseignement loyaliste. Sagesse égyptienne du Moyen Empire*, CRHP II Hautes Études Orientales 5, Genève, 1976, *passim*.

⁷⁴ G. POSENER, *op. cit.*, p. 27 et n. 3.

⁷⁵ Fr.K. KIENITZ, *Die politische Geschichte Ägyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert vor der Zeitwende*, Berlin, 1953, p. 173-175; H. DE MEULENAERE, *LÄ IV*, col. 450-451, s.v. Nektanebos I. ; A.B. LLOYD, « Egypt 404-332 » dans *CAH VI*², p. 357-359 ; P. BRIANT, *Histoire de l'empire perse de Cyrus à Alexandre*, *Achaemenid History X*, Paris, 1996, p. 682-683, 1018.

⁷⁶ Dimitri Meeks en prépare l'édition. J'avais présenté cette statue, avec son accord, dans *Les cultes d'Amon hors de Thèbes. Recherches de géographie religieuse*, *BEPHE* 123, Turnhout, 2005, p. 221-222.

⁷⁷ Chr. Leitz (éd.), *LGG III*, 803-804 ; D. RAUE, *Heliopolis und das Haus des Re. Eine Prosopographie und ein Toponym im Neuen Reich*, *ADAIK* 16, Berlin, 1999, p. 9, n. 9, 125, 225, n. 7, 349.

⁷⁸ Fr.R. HERBIN, « Trois manuscrits originaux du Louvre porteurs du Livre des Respirations fait par Isis », *RdE* 50, 1999, p. 177 ; D. RAUE, *op. cit.*, p. 9, n. 9.

⁷⁹ M. SMITH, *The Liturgy of the Opening the Mouth for Breathing*, Oxford, 1993, p. 26, 51.

⁸⁰ Ét. DRIOTON, « Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIII^e dynastie », *RdE* 1, 1933, p. 21 ; J.J. CLÈRE, *Les chauves d'Hathor*, *OLA* 63, Louvain, 1995, p. 184.

⁸¹ D. RAUE, *op. cit.*, p. 125.

⁸² L. POSTEL, I. RÉGEN, « Annales héliopolitaines et fragments de Sésostri I^{er} réemployés dans la porte de Bâb al-Tawfiq au Caire », *BIFAO* 105, 2005, p. 238, n. c ; D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta d'après le papyrus Brooklyn 47.218.84*, *MIFAO* 125, Le Caire, 2006, p. 137, n. 467.

⁸³ Dans le pBrooklyn 47.218.84, XIV, 3, on lit : *ir.tw ḥb.w=f ht Ḥmn.tjw m ḥb.w n Bz.w-(n)-Ḥwnw* « On lui fait ses festivités parmi les Occidentaux (= les défunts) lors des fêtes des Âmes d'Héliopolis », D. MEEKS, *op. cit.*, p. 30. Voir aussi les fêtes héliopolitaines auxquelles demande à être associé Djedatoumouefânkh : J.-P. CORTEGGIANI, « Une stèle d'Héliopolis d'époque saïte », dans J. Vercoutter (éd.), *Hommages à Serge Sauneron I*, *BdE* 81, Le Caire, 1979, p. 120.

identifiables à cet endroit, suggérer de reconnaître un élément du signe  et ainsi restituer le nom de la fête du début de l'année (*wp-rnp.t*), qui figure généralement en tête des listes de fêtes ⁸⁴.

Doc. 2 — La tête de statue Baltimore 51-257 (Baltimore Museum of Art) (Pl. III)

Cette tête de statue en calcaire avait été présentée à Brooklyn à l'occasion de l'exposition *Egyptian Sculpture of the Late Period*, elle mesure 20 cm de haut pour une largeur moyenne de 12,6 cm ⁸⁵. Le haut de l'appui dorsal, trapézoïdal comme il est d'usage après la XXVI^e Dynastie ⁸⁶, conserve quelques éléments de texte et la représentation d'un taureau dont la tête est surmontée d'un disque. Le texte invite à y reconnaître une figuration d'Apis-Osiris et comme les auteurs du catalogue de l'exposition l'ont suggéré, ceci conduit à penser que le monument provient de Memphis, peut-être avait-il été consacré dans les environs du Sérapéum.

Texte :



Hp-Skr-Wsjr ntr 's nb šjtj hntj imntt hm Nt mr sš hn(r)t wrt Wn-nfr

« Apis-Sokaris-Osiris^(a), le grand dieu, seigneur de la Chétayt^(b), qui préside à l'Occident, le serviteur de Neith, le directeur des scribes du grand enclos, Onnôphris ».

(a) Comme D. Devauchelle l'a montré ⁸⁷, la désignation Apis-(Sokaris)-Osiris doit être distinguée de celle plus courante d'Osiris-Apis : « Apis-Osiris est une figure d'Osiris, il est le dieu des morts dont il porte les titres » ⁸⁸. C'est à cette occasion que, dans cette entité divine, Sokaris intervient, avec son épithète memphite habituelle (« dieu grand seigneur de la Chétayt ») ⁸⁹.

(b) À propos de la Chétayt de Sokaris à Ro-Setaou, on verra les remarques de I.E.S. Edwards, « The Shetayt of Rosetau », dans L. H. Lesko (éd.), *Egyptological Studies in Honor of Richard A. Parker*, Hanovre-Londres, 1986, p. 27-36 et plus particulièrement p. 33-36.

Doc. 3 — L'ouchebti de Côme (Civico Museo Archeologico inv. ED 61) (pl. III)

De ce bel ouchebti fragmentaire, en fritte ou « faïence » verte, seule la partie supérieure est conservée ; les quatre premières lignes contiennent le début du chapitre VI du Livre des Morts. Il mesure 13,5 cm de hauteur ⁹⁰.

⁸⁴ *Loc. cit.*

⁸⁵ B.V. BOTHMER *et al.*, *Egyptian Sculpture of the Late Period*, New York, 1960, p. 98-99, pl. 75, fig. 195-196.

⁸⁶ *Loc. cit.*

⁸⁷ « Une invocation aux dieux du Sérapéum de Memphis », dans W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, OLA 84, Louvain, 1998, p. 593-594.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 593.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 596.

⁹⁰ F. BALLERINI, « Antichità egiziane del Museo Civico di Como », *Bessarione* 7, 1910, p. 226, n° 25 ; RAMADAN EL-SAYED, *op. cit.*, p. 452 ; M.-Chr. GUIDOTTI, E. LEOSPO, *La collezione egizia del Civico Museo Archeologico di Côme*, Côme, 1994, n° 33, p. 85 et p. 89.

Texte :



šḥḏī Wsīr ḥm Nt mr sš ḥn(r)t wr(t) Wn-nfr ms Šd.t mꜣ'-ḥrw ḏḏ=f ī wšbtj.w ipn īr
ip.tw Wsīr ḥm Nt mr sš ḥn(r)t wr(t) Wn-nfr ms Šd.t mꜣ'-ḥrw r īr.t kꜣt nb(.t) īr
īm m ḥrt-nṯr īs(t)w ḥw sḏb(.w) īm m s r ḥr.wt=f mk wī [kꜣk ...]

« Le lumineux, l'Osiris du^(a) serviteur de Neith, directeur des scribes du grand enclos, Onnôphris, né de Chédet, juste de voix, il dit : Ô ces ouchebtis, si l'on recense l'Osiris, serviteur de Neith, directeur des scribes du grand enclos, Onnôphris, né de Chédet, afin d'accomplir tous les travaux qui sont à faire là, dans la nécropole, alors que la peine (lui) en est infligée là, tel un homme face à ses devoirs, [tu diras] : 'je suis là' [...] »

(a) M. Smith, « Osiris NN or Osiris of NN », dans B. Backes, I. Munro, S. Stöhr (éd.), *Totenbuch-Forschungen. Gesammelte Beiträge des 2. Internationalen Totenbuch-Symposiums Bonn, 25. Bis 29. September 2005*, Wiesbaden, 2006, p. 325-337, a bien montré que dans l'expression *Wsjr X* ou bien *Wsjr n X*, le génitif direct (majeure partie des cas) ou indirect marquait une possession et non une simple apposition : il s'agit de « l'Osiris de X », un état obtenu après l'accomplissement d'un certain nombre de rites.

Doc. 4 — Empreinte de sceau (Pl. III)

Cette empreinte de sceau a été mise au jour en 1910 par Petrie à l'occasion de la seconde saison de fouilles qu'il conduisait à Mit Rahineh, dans le secteur du « palais d'Apriès »⁹¹. Les deux lignes de texte sont lisibles :



ḥm Nt mr šnwt Wn-nfr sš ḏd-Bꜣstt-īw=f-nḥ

« le serviteur de Neith, le directeur du grenier, Onnôphris, fils de Djedbastetiouefânkh ».

Doc. 5 — La statue Turin 3028 (Pl. IV-VI)

Statue fragmentaire en granitoïde gris, mesurant 35,3 cm de haut, qui figure Onnôphris agenouillé présentant un bassin rectangulaire. Le monument est brisé au niveau de la taille. Des inscriptions se développent sur l'appui dorsal (texte C),

⁹¹ PM III, Part. 2, p. 831 ; W.M.Fl. PETRIE, *Meydum and Memphis (III)*, BSAE-ERA 18, Londres, 1910, p. 43, pl. 37 (n° 42 [dessin]) ; *id.*, *Historical Studies*, BSAE-ERA 19, Londres, 1911, pl. XX, n° 268 (photographie) ; *id.*, *Scarabs and Cylinders with Names*, BSAE-ERA 29, Londres, 1917, p. 33, pl. 58 AD (photographie).

autour du socle (texte A) et sur la partie antérieure du bassin (texte B)⁹². Des statues figurant un orant offrant un bassin à libation sont attestées depuis le Nouvel Empire, mais celles-ci présentent souvent la singularité d'avoir des proportions inversées, l'objet offert prenant des dimensions considérables par rapport au donateur, lequel est d'une taille infime en regard du bassin⁹³. Dans le cas présent, les proportions sont comparables à celles plus classiques où un orant, agenouillé ou debout, présente une table d'offrande, une chapelle, une statue divine, etc.⁹⁴

Texte A, autour du socle, deux lignes affrontées :



ḥtp dī nsw n Sbk Šdtj Hr [ḥrj]-ib Šdt dī=f pr nb ḥr ḥꜣw=f r' nb [mꜣ'] nb ḥr wdḥw=f ḥrt-
hrw 'ḥ' kꜣ [m nḏm]-ib ḥr ḥswt nsw n kꜣ n imꜣḥw ḥr nṯr nīwt=f nfr ḥswt īr m nb=f ḥm Nt
mr šnwt Wn-nfr sꜣ ḥm Nt Dd-Bꜣstt-īw=f-'nh

« Offrande que donne le roi à Sobek-crocodilopolitain-Horus, qui réside à Crocodilopolis^(a), afin qu'il accorde tout ce qui provient de son autel chaque jour et tout ce qui [est présenté]^(b) sur sa table d'offrande quotidiennement, un long temps de vie [agréable]^(c), sous les louanges du roi pour le ka de l'imakhou auprès de sa divinité poliade, aux louanges excellentes, faites en conformité avec son maître^(d), le serviteur de Neith, le directeur du grenier, Onnôphris, fils du serviteur de Neith, Djedbastetiouefânk. »

(a) L'emploi dans la formule d'offrande du pronom suffixe singulier *ꜣf*, pour qualifier la divinité, implique que pour le rédacteur du texte, *Sbk Šdtj Hr ḥrj-ib Šdt* constitue bien une seule et même entité divine ce que, par ailleurs, plusieurs exemples suggèrent, même si au Moyen Empire, il avait pu s'agir de deux divinités distinctes, néanmoins souvent associées : Chr. Leitz (éd.), *LGG VI*, p. 264-265 ; H. Wild, « Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse », *BIFAO* 69, 1971, p. 116-117, n. k ; M. Zecchi, *Prosopografia dei sacerdoti del Fayyum. Dall'Antico Regno al IV secolo a.C.*, ASCE 4, Imola, 1999, p. 92-93 ; *id.*, *Geografia Religiosa del Fayyum. Dalle origini al IV secolo a.C.*, ASCE 7, Imola, 2001, p. 286-287.

(b) *Wb II*, 22⁹ ; comparer avec K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit aus dem Ägyptischen Museum Kairo*, ÄAT 45, Wiesbaden, 2001, p. 372 (n° 17 a,1), 379 (n° 20 c), 413 (n° 31 b, 2), 420 (n° 34 a, 1).

(c) La restitution paraît probable, cf. *e.g.* Caire JE 37327, texte e, l. 1 : K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 347 ; voir aussi *id.*, *Sentenzen und Maximen in den Privatinschriften der ägyptischen Spätzeit*, Achet B1, Berlin, 1999, p. 103, 113.

⁹² BOTHMER *et al.*, *ESLP*, New York, 1960, p. 196 ; H. WILD, *BIFAO* 69, 1970, p. 109, n° 8 ; RAMADAN EL-SAYED, *op. cit.*, p. 452.

⁹³ D. WILDUNG, « Die Kniefigur am Opferbecken. Überlegungen zur Funktion altägyptischer Plastik », *Müncher Jahrbuch der bildenden Kunst* 36, 1985, p. 17-38. À la liste qu'il a établie de ces monuments, outre le présent exemple, on pourra en ajouter deux autres, un provenant de Memphis : Chr. ZIVIE-COCHE, *Giza au premier millénaire. Autour du temple d'Isis Dame des pyramides*, Boston, 1991, p. 33-34 et l'autre, très fragmentaire, conservé à Tanis : P. MONTET, « Inscriptions de Basse Époque trouvées à Tanis », *Kêmi VIII*, 1946, p. 73-74, n° D 2.

⁹⁴ Notons à ce sujet que les auteurs de *Egyptian Sculpture of the Late Period*, New York, 1960, p. 148 ont relevé qu'au fur et à mesure que l'on avançait dans le temps, à l'époque gréco-romaine, la proportion de l'objet présenté par les statues avait tendance à diminuer au regard de la taille du monument lui-même.

(d) *ir m* « agir conformément à » : D. Meeks, *ALex* 77.0383 ; 78.0416 ; 79.0288. On ne peut exclure une lecture avec *m* pour *n* : *nfr ḥswt ir n nb=f* « aux louanges excellentes, faites pour son maître ».



ḥtp dī nsw n Wsīr itj ḥrj-ib T3-Š [...] dī=f prt-ḥrw k3 3pd sntr mrḥ.t mnḥ.t iḥ.t nb(.t) nfr(.t) wʿb(.t) bnr(.t) ḥnh ntr im krs.t nfr(.t) m-ḥt i3wt n k3 im3ḥw ḥr ntr.w T3-Š ḥsj ḥr ntr.w nb(.w) ḥrj-ib [Šdt ? ḥm Nt mr šnw]t Wn-nfr ir.n nb(.t) pr Šd.t

« Offrande que donne le roi à Osiris le souverain, qui réside au Pays-du-Lac^(e) (Fayoum), [...], afin qu'il accorde une offrande invocatoire consistant en bœuf, volaille, encens, huile, tissus, toutes choses pures, bonnes et douces, dont vit un dieu, une sépulture parfaite après^(f) la vieillesse, pour le *ka* de l'*imakhou* auprès des dieux du Pays-du-Lac (Fayoum), le loué auprès de tous les dieux qui résident à [Crocodylopolis (?)]^(g), le serviteur de Neith, le directeur du grenier], Onnôphris, né de la maîtresse de maison, Chédet. »

(e) À propos de cette forme spécifique d'Osiris dans le Fayoum, on verra M. Zecchi, « Osiris in the Fayyum », *Fayyum Studies* 2, 2006, p. 117-145 (pour ce qui est de la stèle Louvre E 25983, qui mentionne de nombreuses formes d'Osiris propres au Fayoum, on verra désormais Chr. Barbotin, *La voix des hiéroglyphes*, Paris, 2006, p. 196-198).

(f) *m-ḥt*, ce jeu graphique est déjà relevé par le *Wb* III, 345 ; voir aussi P. Wilson, *PtolLex*, p. 755. Comparer avec la statue de Nespamedou Caire JE 37169 : K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit aus dem Ägyptischen Museum Kairo*, ÄAT 45, Wiesbaden, 2001, p. 248, 251 n. 21 ; p. 434, texte 39 c, 4.

(g) Étant donné que « tous les dieux du Fayoum » sont mentionnés dans l'expression précédente, on peut suggérer, par alternance, cette restitution. Il faut aussi relever que le monument devait être consacré à *Šd.t*, Crocodylopolis, comme on le déduit de la formule d'offrande qui met en cause *Sbk Šdtj Ḥr ḥrj-ib Šdt* (cf. *supra* n. [a]).

Texte B, sur l'appui dorsal, trois colonnes :



[...i]r.w ḥm Nt mr šn' Wn-nfr s3 ḥm Nt Dd-B3stt-īw=f-ḥnh [...] mnw=i m-b3ḥ=k ḥr r3 n 'k r bw d3r š n sin m 'wj=f r šḥpr [...] t3 pr m-b3ḥ=k r' nb rn=i mn ḥr=f nn sk dt

« [...] ^(a), le serviteur de Neith, le directeur du grenier, Onnôphris, fils du serviteur de Neith, Djedbastetiouefânkh, [...] mon monument ^(b) devant toi, à la porte d'entrer vers le lieu sacré ^(c), un bassin en argile dans ses mains ^(d), afin de renouveler [..., de recevoir] les pains qui paraissent devant toi quotidiennement, puisse mon nom être établi sur lui ^(e), sans être détruit, éternellement. »

(a) Il faut sans doute lire la particule *irw*, renvoyant à ce qui la précédait dans la lacune : A. Klasens, *A Magical Statue Base (Socle Béhague)*, OMRO 33, 1952, p. 87 ; K. Jansen-Winkel, *Spätmittelägyptische Grammatik der Texte der 3. Zwischenzeit*, ÄAT 34, Wiesbaden, 1996, § 254.

(b) Au sujet de *mnw* comme nom de statue : *Wb* II, 71³⁻⁸ ; P. Vernus, « Inscriptions de la Troisième Période intermédiaire (III) », BIFAO 76, 1976, p. 11, n. (w). À l'époque tardive, le mot peut désigner une statue de particulier : K. Jansen-Winkel, « Die Inschrift der Porträtstatue des Hor », MDAIK 54, 1999, p. 230, col. 2 et p. 232, n. 13.

(c) À première vue, on peut suggérer de lire ici l'expression *hr-rꜥ-n*, copte *ⲱⲣⲏ*, « près de ». Toutefois, ceci conduit à admettre que *ꜥ* est un substantif signifiant « entrée » ; cet emploi n'étant pas connu, il vaut mieux admettre qu'il s'agit de *rꜥ* « porte » –*hr rꜥ* signifiant « à l'entrée de »⁹⁵, et du verbe *ꜥ* « entrer, accéder à », l'expression désignant la porte d'accès à un lieu (*bw*) qualifié de *dsr*, par commodité traduit ici « sacré »⁹⁶. On relèvera l'écriture phonétique de cet adjectif, employant le couteau *ds* + le lion *r*, deux signes qui sont généralement réunis pour écrire ce mot⁹⁷. Onnôphris définit le lieu où se dresse son monument, c'est-à-dire cette statue –qu'il décrit par la suite– : la voie d'accès au temple.

(d) Onnôphris poursuit la description de sa statue (*mnw*), placée à la porte du lieu « sacré », un bassin d'argile dans les mains, ce que le monument figure plus ou moins : le bassin n'est pas en céramique, comme le texte le laisse entendre. En effet, il faut vraisemblablement admettre que l'expression *š n šn* définit la matière qui le constituait et non pas son contenu, sans quoi on eût sans doute précisé que le bassin était *mḥ m šn* « rempli d'argile ».

On retrouve plus loin, sur le texte ornant le bassin lui-même, une mention identique (cf. *infra*, Texte C). Le bassin en argile est un élément de vaisselle connu, qui apparaît notamment dans le Livre des Morts. Au chapitre 144, figurent parmi les offrandes nécessaires à la progression du mort dans son voyage dans l'au-delà, quatre bassins en argile remplis du lait d'une vache blanche. On connaît par ailleurs, dans le rituel d'éteindre les torches, l'usage de quatre bassins en argile⁹⁸. Enfin, deux bassins en argile sont aussi évoqués par Ourmaï dans le conte du papyrus de Moscou, dans un contexte quelque peu obscur⁹⁹. Tout ceci ne permet guère d'éclairer plus le sens de ce passage, ni l'usage précis de ce bassin et de ce qu'il contenait. On remarquera quand même que cet acte est accompli afin de *shpr* « renouveler » quelque chose, peut-être l'offrande ? En effet, les souhaits exprimés par Onnôphris s'apparentent à ceux généralement attendus : jouir du droit de commensalité du repas divin et la permanence du nom ; dans ce cas, le bassin n'a peut-être pas d'autre objet que de « renouveler », *ad aeternam*, la libation pour le bénéfice d'Onnôphris, comme sur la célèbre statue-bassin de Ptahânkh¹⁰⁰, selon un souhait souvent exprimé et représenté, et tel que Philippe Derchain l'a analysé¹⁰¹. Toutefois, on ne peut exclure ici la commémoration de l'offrande d'un bassin votif au sanctuaire de Crocodilopolis où sa statue était déposée. En effet, outre la mention relativement fréquente à l'époque tardive, de dons de vaisselle ou du renouvellement (*shpr*) de l'équipement des sanctuaires, on connaît aussi quelques exemples de bassins votifs, offerts par des particuliers pour un usage cultuel¹⁰².

(e) Étant donné que dans cette partie du texte Onnôphris évoque le monument qu'il a consacré à l'entrée du temple, on comprend que c'est « sur lui » qu'il souhaite voir son nom perpétuer son souvenir.

Texte C, sur le bassin, six colonnes. Il est difficile d'évaluer la hauteur de la partie manquante.

⁹⁵ Wb II, 391¹³.

⁹⁶ À propos de ce terme qui signifie plutôt « réservé, séparé, privilégié, distingué » : D. MEEKS, compte rendu de J. K. Hoffmeier, *Sacred in the Vocabulary of Ancient Egypt. The Term Dsr, with special Reference to Dynasty I-XX*, dans *JEA* 77, 1991, p. 199-202.

⁹⁷ D. KURTH, *Einführung ins Ptolemäische. Eine Grammatik mit Zeichenliste und Übungsstücken*, Hützel, 2007, p. 201, 214, n. 204.

⁹⁸ S. SCHOTT, « Das Löschen von Fackeln in Milch », *ZÄS* 73, 1937, p. 1-25.

⁹⁹ R.A. CAMINOS, *A Tale of Woe from a Hieratic Papyrus in the A. S. Pushkin Museum of Fine Arts in Moscow*, Oxford, 1977, p. 17, n. 7.

¹⁰⁰ D. WILDUNG, *op. cit.*, p. 17-23 ; Catalogue de l'exposition *Aménophis III. Le Pharaon soleil*, Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 2 mars-31 mai 1993, p. 204-206, n° 40bis.

¹⁰¹ Ph. DERCHAIN, « Miettes. § 9. L'aiguade sous le palmier », *RdE* 30, 1978, p. 61-64.

¹⁰² E.g. le bassin votif de Montouemhat conservé au British Museum (EA 1292) : J. LECLANT, *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon, prince de la ville*, *BdE* 35, Le Caire, 1961, p. 141-148, et la liste établie par cet auteur : *op. cit.*, p. 147-148. On verra aussi les fragments de vasque-*š* provenant de Naucratis : J. YOYOTTE, *ACF* 95, 1994-1995, p. 674-675 ; I. GUERMEUR, *Les cultes d'Amon hors de Thèbes. Recherches de géographie religieuse*, *BEPHE* SR 123, Turnhout, 2005, p. 130-131.



[... *i*] 'k_zsn r bw pn [... š] n sšn m 'wj_zi [... d]b' m ḥb nb n wn p_z ḥr [...] n ḥr.n_zi r nfr ḥr ntr 'z ḥft [... ḥm Nt] mr šn' Wn-nfr im_zḥw ? '[...] m_z [...]

« [... Ô] ceux qui ont accès à ce lieu, [... un bassin] d'argile dans mes mains, [...] scellé^(f), à l'occasion de toute fête du dévoilement de la face^(g), [...] que j'ai accompli(es) à la perfection, auprès du grand dieu, après que^(h) [...] le serviteur de Neith], le directeur du grenier, Onnôphris, imakhou (?)⁽ⁱ⁾ [...] »

(f) *db'* peut désigner tant le scellé (l'empreinte en elle-même), la bague sceau, que l'action de sceller. Le contexte est trop lacunaire pour trancher, on comprendra qu'il s'agit d'enlever ou d'apposer un sceau, à l'occasion d'une cérémonie particulière, celle du dévoilement de la face. En effet, l'usage impliquait que dans le service des temples, toutes les denrées et les produits utilisés fussent entreposés dans des lieux scellés, pour en assurer le contrôle et la comptabilité. On sait qu'Onnôphris, vu les fonctions administratives de directeur du grenier qu'il occupait, était pourvu d'un sceau personnel (on en a retrouvé une empreinte, cf. *supra*, doc. 4), qu'il devait certainement apposer sur les magasins dont il avait la responsabilité. Peut-être fait-il ici référence à cette activité, d'autant que des magasins du dévoilement de la face (*šn'.w n wn-ḥr*) sont attestés, c'est-à-dire, les lieux où l'on préparait l'offrande divine : P. Grandet, *Le Papyrus Harris I (BM 9999)*, BdE 109, Le Caire, 1994, vol. II, p. 27, n. 121. Ce passage s'inscrivant dans un appel aux prêtres du temple (« [Ô] ceux qui ont accès à ce lieu »), il évoque peut-être le souhait d'Onnôphris de pouvoir bénéficier, en deuxième service, des offrandes préparées dans les magasins pour la cérémonie du rituel divin journalier, après que celles-ci ont été descellées. Dès lors, le bassin pourrait avoir été conçu comme le réceptacle idéal pour celles-ci : plus efficace et d'une meilleure contenance qu'une simple table d'offrande.

(g) La cérémonie du dévoilement de la face constitue le principal épisode du rituel du culte divin journalier : A. Moret, *Le rituel du culte divin journalier en Égypte d'après les papyrus de Berlin et les textes du temple de Sêti I^{er} à Abydos*, AMGBE 14, Paris, 1902, p. 49 sq ; P. Grandet, *loc. cit* ; O. Perdu, « L'Osiris de Ptahirdis reconstitué », SAK 27, 1999, n. c), p. 288-290.

(h) Le discours étant à la première personne du singulier (*ḥr.n_zi*), il me paraît plus logique de voir ici la préposition temporelle *ḥft* plutôt qu'une mention « du grand dieu de sa ville » (*ntr 'z nḥwt_zf*), qui impliquerait d'admettre un changement de pronom suffixe (*i>f*) dans le cours du discours. Onnôphris évoque une action qu'il a accomplie auprès de son dieu, la rénovation ou le renouvellement de quelque chose, peut-être *après* (*ḥft*) en avoir constaté le manque ou le délabrement, selon un *topos* du genre autobiographique.

(i) Je suggère de lire ici *im_zḥw* quoique l'écriture avec le signe  soit pour le moins inhabituelle.

Les cinq monuments appartenant à Onnôphris, fils de Djedbastetiouefânkh et de Chedet, présentés ici, illustrent bien la carrière de cet administrateur, contemporain de Nectanébo I^{er}. Originaire du Fayoum, où il consacra au moins deux statues (documents 1 et 5), et où il détenait, par héritage, des fonctions sacerdotales (*ḥm Nt*), il effectua néanmoins tout ou partie de sa carrière à Memphis, la capitale économique et administrative de l'Égypte¹⁰³ ; ce dont témoigne l'empreinte de sceau découverte par Petrie à Memphis (doc. 3), où il porte les simples titres de « serviteur de Neith »

¹⁰³ H. KEES, *RevEg* XV.1, 1931, col. 660-688, s.v. Memphis ; H.S. SMITH, *A Visit To Ancient Egypt. Life at Memphis & Saqqara (c. 500-30 BC)*, Warminster, 1974, *passim* ; Chr. ZIVIE-COCHE, *L'Égypte* IV, 1982, col. 30-31, s.v. Memphis ; D. THOMPSON, *Memphis Under the Ptolemies*, Princeton, 1988, p. 3-6.

(*hm Nt*) et de « directeur du grenier » (*mr šn'*). Ce dernier emploi, qui pouvait aussi être en rapport avec l'administration du temple et de l'offrande divine ¹⁰⁴, il l'exerça peut-être à Memphis, ce que l'on déduit du lieu de découverte de l'empreinte ¹⁰⁵. De cette fonction, il accéda par la suite à celle, plus importante et prestigieuse, de « directeur des scribes du grand enclos » (*mr sš hn[r]t wr[t]*), charge qu'il exerça sans doute également dans la « capitale » : en effet, sur la statue qu'il consacra auprès de l'Apis (doc. 2), il porte ce titre ¹⁰⁶. La prière qu'il adresse à Neith, sur le monument conservé à Alexandrie (doc. 1), pour le maintien du nouveau souverain sur le trône d'Égypte et les louangeuses épithètes dont il se pare, témoignent d'une proximité revendiquée avec Nectanébo I^{er}, à qui il doit peut-être son ascension et à l'ascension de qui il participa peut-être.

En revanche, si on connaît un de ses ouchebtis (doc. 3), nous ne disposons d'aucune information sur sa provenance et donc sur l'endroit où se trouvait sa sépulture : le Fayoum, auprès de ses ancêtres, selon les préceptes tant vantés ¹⁰⁷, ou bien dans la nécropole de la capitale, Saqqâra, comme de nombreux notables provinciaux à l'époque tardive ?

¹⁰⁴ Cf. *supra* doc. 5, texte C, n. (f).

¹⁰⁵ On ne peut toutefois exclure qu'un bien quelconque, placé sous sa responsabilité, donc sous son sceau, ait été envoyé depuis le Fayoum à Memphis, où il aura été décacheté et l'empreinte abandonnée sur place.

¹⁰⁶ Relevons aussi qu'il revendique à la colonne 3 de la statue d'Alexandrie (doc. 1), de pouvoir entrer et sortir à sa guise de la Maison Royale, ce qui implique d'en être un familier et donc sans doute de résider dans la capitale.

¹⁰⁷ J. ASSMANN, *Theologie und Frömmigkeit einer frühen Hochkultur*, Stuttgart, 1984, p. 29-35 ; de même que dans *l'Enseignement d'Ani* (17¹⁴-17¹⁶) « Parachève ta place dans la Vallée, le monde souterrain qui cache ton corps. Place-la en premier parmi les entreprises qui comptent pour toi. De même, les grands ancêtres, puisses-tu reposer parmi leurs tombes » (trad. P. VERNUS, *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, Paris, 2001, p. 245) ; J.-FR. QUACK, *Die Lehren des Ani. Ein neuägyptischer Weisheitstext in seinem kulturellen Umfeld*, OBO 141, p. 160-162.

Alexandrie 20959 (Photos B.V. Bothmer, CLES © BMA)

Pl. I

**a** vue de face**b** vue de l'arrière**c** profil gauche**d** profil droit

Alexandrie 20959 (Photos B.V. Bothmer, CLES © BMA)

Pl. II

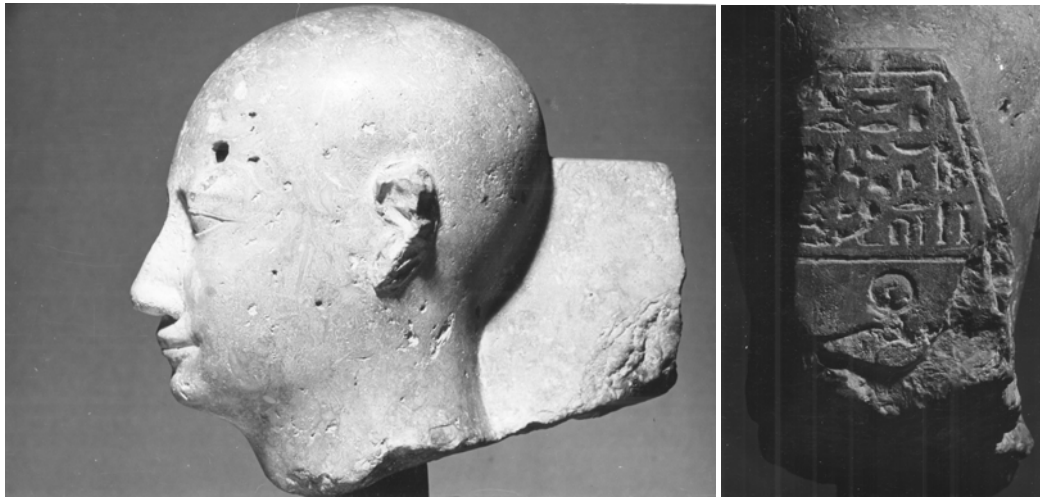


Texte A



Texte B

Pl. III



Baltimore 51-257 (d'après B.V. Bothmer *et al.*, *Egyptian Sculpture of the Late Period*, New York, 1960, pl. 75, n^{os} 195-196).



Côme Inv. ED61 (d'après M.-Chr. Guidotti, E. Leospo, *La collezione egizia del Civico Museo Archeologico di Como*, Côme, 1994, p. 89).



L'empreinte de sceau (d'après W.M.Fl. Petrie, *Meydum and Memphis III*, *ExcMem* 18, Londres, 1910, pl. 37, n^o 42 et *id.*, *Historical Studies*, *ExcMem* 19, Londres, 1911, pl. XX, n^o 268).

Turin 3028 (Photos B.V. Bothmer, CLES © BMA)

Pl. IV



Turin 3028 (Photos B.V. Bothmer, CLES © BMA)

Pl. V



Turin 3028 (Photos B.V. Bothmer, CLES © BMA)

PL. VI

